

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203184-20260420-D20262004-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 <p>USSON-EN-FOREZ</p>	<p>Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ</p>	<p>Délibération n° D20262004-01 Du 20 AVRIL 2026 APPROBATION PROCÈS-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026</p>
---	---	--

Nombre de membres				Date de la convocation	15.04.2026
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	15.04.2026
En exercice	15				
Qui ont pris part à la délibération	15	Pouvoir	0		

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois d'avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – DELORME D – DESSALCE S – CHATAING P – MAILLET-BERT P – SANTORO B – BONNEVAUX V – PITAVY A – CHABRIER C – DAURELLE T – GALLON S – BOUREILLE C – RIVAL N – DE CAESTECKER M – MEY L (15)

Absents avec pouvoir : (0)

Absents sans pouvoir : (0)

Secrétaire : Sandrine DESSALCES


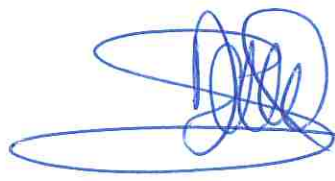
**APPROBATION PROCÈS-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 MARS 2026**

Le procès-verbal de la séance Conseil municipal du 30 mars 2026 a été établi et transmis, pour approbation, aux membres présents à la séance.

Appelé à se prononcer, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 30 mars 2026.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le mercredi 22 avril 2026.

Hervé BÉAL, Maire 	Sandrine DESSALCES, secrétaire de séance 
--	--

